



Paris, le 13 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, et Pascale BOISTARD, Secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont installé, ce jour, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Les missions du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

L'article 69 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement instaure ce Haut Conseil et le place auprès du Premier ministre, afin de renforcer la continuité et la complémentarité des politiques menées en faveur des familles, de l'enfance et de l'adolescence, des retraités, des personnes âgées et de l'adaptation de la société au vieillissement.

Cette instance de réflexion et d'orientation stratégique produira des rapports, rendra des avis et formulera des recommandations, en toute indépendance, sur ces questions.

Le Haut Conseil répond au besoin d'une structure interministérielle et transversale, dans une approche intergénérationnelle. Il est membre du réseau de France Stratégie.

Il se substitue à plusieurs instances, participant à la réduction du nombre d'organismes consultatifs : le Haut Conseil de la famille, le Conseil national des retraités et des personnes âgées (CNRPA), le Conseil national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et handicapées (CNBD), le Comité national de soutien à la parentalité (CNSP) et la Commission - provisoire - « enfance et adolescence » de France Stratégie.

La composition du HCFEA

Le Haut Conseil est composé en nombre égal de femmes et d'hommes.

Bertrand Fragonard, ancien président du Haut Conseil de la Famille, devient président de la formation spécialisée dans le champ de l'âge et présidera le Haut Conseil la première année. Sylviane Giampino, psychologue pour enfants et psychanalyste, est nommée présidente de la formation spécialisée dans le champ de l'enfance et de l'adolescence. Michel Villac, inspecteur général de l'Insee, est nommé président de la formation spécialisée dans le champ de la famille.

Le Haut Conseil compte 74 membres dans la formation spécialisée dans le champ de la famille, 68 dans la formation spécialisée dans le champ de l'enfance et de l'adolescence, ainsi que 12 enfants et adolescents de 9 à 15 ans du collège associé à ses travaux, et 88 membres de la formation spécialisée dans le champ de l'âge.

La formation « Famille » du HCFEA a permis de faire évoluer la composition du Haut Conseil de la Famille (HCF), afin de l'adapter aux évolutions que la société connaît et de représenter au mieux la diversité des familles d'aujourd'hui.

Ce Haut Conseil acte aussi la constitution d'une formation exclusivement consacrée à l'enfance et à l'adolescence, ce qui est inédit. Un collège de douze enfants et adolescents participera régulièrement aux travaux de cette formation qui contribuera notamment au suivi des observations du comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Enfin, la formation spécialisée dans le champ de l'âge réunira les principaux acteurs du secteur, avec une ouverture nouvelle à des champs tels que l'architecture et l'urbanisme, pour prendre la pleine mesure de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et être à la hauteur de son ambition.

Le fonctionnement du HCFEA

La présidence du Haut Conseil dans son ensemble sera d'abord exercée par le président de la formation spécialisée dans le champ de l'âge. Elle reviendra l'année suivante à la présidente de la formation spécialisée dans le champ de l'enfance et de l'adolescence puis au président de la formation spécialisée dans le champ de la famille.

Dans les prochains mois, chacune des trois formations aura la tâche de définir son programme de travail en lien avec les deux autres et travaillera, de façon autonome, sur son champ de compétence. Des sujets de réflexion commune aux trois formations et des thèmes spécifiques à chacune seront définis.

Le HCFEA présente ainsi l'originalité d'insuffler une véritable transversalité entre les trois formations.

Contacts presse :

Cabinet de Laurence ROSSIGNOL : 01 40 56 55 46 - cab-fed-presse@feddf.gouv.fr

Cabinet de Pascale BOISTARD : 01 40 56 75 78 / 06 37 39 53 86 - cab-pa-presse@sante.gouv.fr